



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DÉLÉGATION À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 juillet 2015

Restructurations Défense 2016

La Décision Ministérielle (DM) publiée ce jour annonce l'accroissement des effectifs globaux du ministère, à hauteur de 2300 postes et ne comporte aucune annonce lourde de dissolution de régiments ou de bases aériennes.

Les évolutions du contexte géostratégique survenues depuis la promulgation de l'actuelle loi de programmation militaire (LPM) et les événements intervenus sur le territoire national en janvier dernier, ont en effet conduit le Président de la République à décider de renforcer la posture de protection nationale mais également les capacités de renseignements et de Cyber Défense.

Les travaux relatifs à l'actualisation de la LPM 2015-2019 - promulguée le 28 juillet - se traduisent par un allègement très significatif de la déflation des effectifs du ministère prévue initialement et par une redéfinition du rythme de leur réalisation, afin notamment de renforcer la Force Opérationnelle Terrestre (FOT).

Cependant le ministère poursuit avec détermination les réformes engagées afin de rationaliser son organisation et son mode de fonctionnement et de s'adapter à son nouvel environnement, permettant ce renforcement opérationnel.

Tout particulièrement concernée par ces créations de postes, l'armée de Terre met en œuvre son nouveau modèle « Au contact » qui repose sur les forces terrestres aptes à intervenir sur les théâtres extérieurs comme sur le territoire national.

- La Force Opérationnelle Terrestre (FOT) verra ses effectifs portés à 77 000 hommes dès fin 2016.
- La 13^{ème} demie brigade de Légion étrangère (DBLE) actuellement stationnée aux Emirats Arabes Unis (EAU) sera progressivement transférée au camp du Larzac (Aveyron).

- Le 5^{ème} régiment de dragons – Centre d’entraînement au combat de l’armée de Terre (CENTAC) sera densifié au titre de l’expérimentation SCORPION,
- Néanmoins, le modèle « Au Contact » se traduit également par des réorganisations qui impliquent des baisses d’effectifs, comme au 1^{er} Régiment d’Artillerie de Bourogne (territoire de Belfort).

Pour la Marine, les mesures de réorganisation 2016 s’inscrivent dans la mise en œuvre du plan stratégique « Horizon Marine 2015 », dont l’objectif est d’accompagner son évolution capacitaire et de conforter son aptitude à assurer l’ensemble de ses missions.

L’armée de l’Air poursuit quant à elle son plan stratégique « Unis pour faire face », afin de se moderniser et développer son opérationnalité.

Contacts presse :

Cabinet du ministre de la Défense
Service de presse et de communication
Tél : 01 42 19 41 80
com.cabinet@defense.gouv.fr

DICoD
Centre de presse
Tél : 01 44 42 54 02 - Fax : 01 44 42 41 22
presse@dicod.defense.gouv.fr